
QUATRE FEMMES CONSEILLÈRES DU COMMERCE EXTÉRIEUR

A la suite de l'arrêté de M. Bastid, ancien ministre du Commerce, quatre femmes ont été désignées comme Conseillères du Commerce Extérieur.

Citons tout d'abord, Mme Kempf-Berthelot, présidente de la Chambre Syndicale des importateurs-exportateurs de France. Féministe convaincue, Mme Kempf-Berthelot sut faire apprécier son autorité et sa bonne grâce comme présidente des Clubs Soroptimists de France. Nous saluons avec joie sa nomination.

Nous nous réjouissons également de la nomination de Mme Darré-Touche, administrateur déléguée des établissements

Brun à Grenoble. Après la mort de son premier mari qui gérait les importantes biscuiteries de l'Isère. Mme Touche se mit courageusement à la tête des affaires. Elle fut parmi les premiers industriels qui s'assurèrent le concours des surintendants, et nous avons pu juger par nous-mêmes du soin qu'elle prenait au bien-être de ses ouvriers. Ajoutons qu'en dehors de la biscuiterie, Mme Darré-Touche gère de nombreux établissements et que dans les conseils d'administration dont elle fait partie, les hommes — y compris même certains sénateurs peu féministes — sont les premiers à s'incliner devant ses qualités de « chef ».

Les deux autres conseillères sont Mme Andrée Leroy, administrateur déléguée des fourrures Max et Mme Voinot, directrice de la maison de couture Nicoll, à Berlin.

Nous ne voudrions pas donner le résultat de cette première promotion sans rendre un juste hommage à un des promoteurs de la réforme, M. Ricard, ancien ministre du Commerce, qui depuis de longues années souhaitait voir siéger à côté des conseillers les femmes qui en étaient dignes.

Souhaitons maintenant que les élections consulaires de décembre amènent des femmes aux Chambres de Commerce et de nouvelles élues aux Tribunaux de Commerce.

C. B.

1937-02-10
n° 1239